



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxe d'habitation pour 2022 (exonération totale)
Contribution à l'audiovisuel public pour 2022
(supprimée)
Avis d'impôt

Vos références

Numéro fiscal (C) : 04 02 385 460 043
Référence de l'avis : 22 83 J058883 91

Département d'imposition : 830
VAR
Commune d'imposition : 126
LA SEYNE SUR MER
Lieu d'imposition : 1419
639 RUE PAUL MARCEL

Numéro FIP : 830 54 75 7219148789
Numéro de rôle : 770
Date d'établissement :
Date de mise en recouvrement :

Identifiant service : 83014

NOFERI MICKAEL
639 RUE PAUL MARCEL
83500 LA SEYNE SUR MER

Somme à payer

0,00 €

Vous n'avez rien à payer.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

 **Sur place**
Les horaires et les coordonnées de votre centre des finances publiques sont disponibles en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ».

* (service gratuit + coût de l'appel)

Vous n'avez rien à payer suite à l'exonération de votre taxe d'habitation et la suppression de la contribution à l'audiovisuel public cette année (d'un montant de 138 € en métropole et de 88 € dans les départements d'outre-mer).